

Une benne à ordures ménagères va carburer au gaz naturel

Lors de sa dernière séance, le conseil communautaire a acté l'acquisition d'une benne à ordures ménagères qui fonctionnera au GNC (gaz naturel comprimé). Un premier pas qui en appellera d'autres.

En effet, le Pays Rochois se positionne comme espace d'expérimentation au service de la transition énergétique, avec la mise en œuvre d'une production optimisée de bio méthane, par co-digestion des boues d'épuration de sa station de dépollution des eaux usées, en vue de l'injecter au réseau pour un usage bioGNV.

Des émissions considérablement réduites

Elle contribue ainsi à la lutte engagée contre la pollution atmosphérique de la Vallée de l'Arve. « Un enjeu de santé publique » a-t-on relevé. « Nous devons montrer l'exemple puisque nous envisageons de produire du gaz issu de notre station d'épuration » ont souligné le président Marin Gaillard et son vice-président. D'autant plus que cette expérimentation vient d'être reconnue dans le contrat pôle métropolitain, comme priorité sur le territoire ».

«Un surcoût de 40 000 euros pour la collectivité»

L'ADEME et GRDF, pour promouvoir cette transition énergétique, accompagnent l'acquisition des

quinze premiers camions sur le périmètre du PPA de la vallée d'Arve (porteurs, tracteurs, bus ou BOM). Avec cette première benne au GNC, c'est une solution alternative au gasoil, avec impact limité sur la qualité de l'air puisque les émissions sont considérablement réduites : -100 % d'émission de particules fines ; - 90 % de Nox (oxydes d'azote) et - 80 % ozone. « Certes le prix d'achat d'une benne de ce type est un peu plus conséquent, puisqu'il représente un surcoût de 40 000 € pour la collectivité, a souligné le vice-président, soit 120 000 € (devis constructeurs) contre 80 000 € pour un porteur diesel ».

Au-delà de l'impact négatif sur l'atmosphère, le prix d'achat plus important sera répercuté sur la durée de vie et par l'économie en carburant.

Enfin, le dispositif d'aides propose une subvention entre 50 et 70 % du surcoût d'acquisition. Le montant de la subvention pourrait donc être compris entre 20 000 € et 28 000 €. Les élus ont approuvé cette acquisition.

En parallèle, le projet Équilibre est né

Initié en 2011 par des transporteurs de la région Rhône-Alpes réunis au sein du Cluster Logistique, ce projet est issu de la volonté d'un groupement de transporteurs routiers de marchandises de pérenniser leur activité en réduisant leur impact écologi-



La communauté de communes va faire l'acquisition d'une première benne OM qui roulera au gaz. Photo DR

que pour favoriser la transition énergétique du transport routier français.

Un projet associant aussi bien les transporteurs que les chargeurs, les fournisseurs d'énergie, les constructeurs de camions et les services publics.

En décembre dernier, a eu lieu la signature du contrat de consortium à la Préfecture pour lancer officiellement l'expérimentation.

Les transporteurs Megevand, Magnin, Prabel, Sotradel, Jacky Perrenot et Transalliance vont expérimenter sur route 10 PL roulant au gaz naturel comprimé (GNC) ou liquéfié (GNL) pour tester l'efficacité de ces matériels en conditions réelles.

Martine IKPEFAN

GNV va construire 3 stations à Saint-Pierre, Lyon et Nîmes



Une station publique de gaz BioGNV est le projet phare du Pays Rochois en lien avec les transporteurs routiers dans le cadre du projet Équilibre, la communauté de commune avec la production de bio méthane issu des boues de la station d'Épuration. Photo DR

Un partenariat avec l'ADEME et GRDF va permettre l'implantation d'une station de distribution de GNV. Cette station verra le jour de façon provisoire en juin 2015 au sein de l'entreprise de transport Prabel,

l'un des transporteurs cosignataires du projet Équilibre, qui sera accessible aux transporteurs et aux collectivités, puis sera implantée de manière définitive dans la PAE des Jourdières.

M.I.